

Sur la théorie juridique et politique de Norberto Bobbio

Préface de l'organisateur du workshop

Au regard de sa dimension gigantesque – en tous les sens du terme – l'œuvre léguée par N. Bobbio n'a pour le moment fait l'objet d'analyses approfondies et critiques que d'un cercle restreint d'exégètes. On doit à ainsi A. Ruiz Miguel, A. Greppi, A. Squella et, entre tous, à M. Bovero des analyses fondatrices de la partie politique de l'œuvre de N. Bobbio. D'autres, comme R. Guastini, A. Facchi ou G. Pecès-Barba ont pu, au détour de leurs travaux, discuter certains aspects de sa théorie du droit. Toutefois, faute de traduction systématique en anglais ou en français, l'œuvre de N. Bobbio reste encore très largement méconnue de tous ceux qui n'ont pas accès aux langues italienne ou espagnole.

C'est non seulement en hommage à l'homme qui nous a récemment quitté mais aussi dans l'intention de contribuer au développement de l'étude de son œuvre qu'un groupe de travail sur N. Bobbio a été organisé à Grenade au Congrès de l'IVR de mai 2005, parallèlement à la table ronde qui lui a été dédiée en séance plénière.

Ce groupe de travail se structure autour la dichotomie thématique classique de l'œuvre de N. Bobbio, à savoir la théorie du droit et la théorie politique, même si certains thèmes, comme ceux des droits de l'homme ou de la démocratie, inviteraient sans doute à relativiser ou, du moins, à préciser les spécificités de ces deux approches théoriques. Les questions abordées par les contributeurs l'ont été au hasard des intérêts et des champs de recherche de chacun; elles ne répondent pas à un programme préétabli et réfléchi. Cela rend sans doute d'autant plus frappant le fait que certains thèmes comme la distinction entre le positivisme et le jusnaturalisme, les rapports de N. Bobbio avec le normativisme de H. Kelsen et le réalisme scandinave, les propriétés du système juridique, les droits de l'homme ou la démocratie, aient fait l'objet d'attention récurrente dans les contributions ainsi que dans les débats qui les ont suivies.

Un jour, peut-être, les travaux publiés dans ce numéro d'*Analisi e diritto* appartiendront à la préhistoire des études «Bobbienes». Ils auront, dans tous les cas, été l'occasion d'une rencontre inédite entre de jeunes chercheurs italiens, français et espagnols, et des spécialistes reconnus qui ont fait l'honneur d'enrichir les discussions de ce premier groupe de travail de l'IVR consacré à celui qu'il est désormais convenu d'appeler le maître de Turin.

Véronique Champeil-Desplats